



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 23 du 19 septembre 2023

Evolution maturité : les vendanges ont débuté par les mousseux, les cépages précoces et diverses autres parcelles spécifiques. La récolte va battre son plein dans les jours à venir.

Flavescence dorée : formez vos vendangeurs aux symptômes.

Drosophila suzukii : observation de pontes en augmentation. Pour l'heure les seuils de tolérance ne sont pas atteints.

Black rot : contamination possible à partir des déplacements de marc et de raisin.

Filets dans les vignes : mettre à profit la main d'œuvre lors des vendanges pour extraire les filets des parcelles.

Situation et suivi de maturité

Le week-end prolongé a été marqué par un lundi du jeune pluvieux. Les précipitations ont quelquefois été accompagnées d'orages de grêle. Dans les secteurs les plus touchés, il sera nécessaire d'évaluer l'éventuelle nécessité d'anticiper la récolte.

Pour ce qui concerne le suivi de maturité, comme de coutume le laboratoire cantonal met en ligne chaque semaine (mardi après-midi) les résultats de maturité technique de plus de 150 échantillons de 5 cépages différents. Ils sont disponibles sur [la page web dédiée](#) sur le site du canton (rubrique Economie / Agriculture et viticulture / Production vitivinicole / Maturation du raisin).

Le début des suivis a été marqué par une évolution rapide de la chute de l'acidité totale. La dynamique est plus lente depuis.

Flavescence dorée

La période des vendanges est propice au repérage des symptômes de jaunisses de la vigne (flavescence dorée ou bois noir).

Il peut être intéressant de former vos équipes à la reconnaissance des symptômes. Lorsqu'ils repèreront un cep avec des grappes flétries ou absentes, il est possible qu'en levant la tête ils aperçoivent les autres symptômes caractéristiques de ces maladies. Un marquage rapide du cep (rubalise au pied) peut permettre de le retrouver pour prélever un échantillon par la suite.

Pour le rappel des symptômes se référer au bulletin n°20 [bulletinviticolevaudois25aout2023.pdf \(prometerre.ch\)](#)

Drosophila suzukii

L'évolution de la situation sanitaire semble connaître une évolution relativement lente. L'observation de pontes est en augmentation et s'observent dorénavant sur de nombreux cépages rouges. Au sein du réseau de suivi, les niveaux de pontes n'ont toutefois pas encore dépassé le seuil de tolérance. La pression du ravageur peut s'exprimer avec des intensités très variables selon le microclimat et l'environnement des parcelles. Lien vers le résultat du suivi [Drosophila suzukii - Pontes - Agrometeo](#)

Pour la fin de saison, il convient de raisonner les interventions selon la pression et la date de récolte prévue pour les divers cépages. A priori les cépages traditionnels (Gamay, Pinot noir etc.) ne devraient pas nécessiter d'intervention au vu de la proximité des vendanges. Pour les cépages plus tardifs (Syrah, Merlot, etc.), la situation devra être suivie avec attention. Dans tous les cas, si une intervention est jugée nécessaire, nous vous recommandons l'application de kaolin dans la zone des grappes avec une dose de 12 kg/ha.



Pour rappel : l'observation des pontes peut se réaliser de manière assez simple en observant les baies avec un grossissement de 20x. Les filaments blancs typiques de pontes de D. suzukii s'observent la majeure partie du temps du côté « intérieur » des baies, sur la face d'accroche au pédicelle. Ces microperforations n'occasionnent généralement pas de dégâts « directs ». Ce sera quelques jours plus tard, lorsque les larves vont sortir des baies que les dégâts seront occasionnés.

Black rot

Dans le cas de parcelles atteintes par le black rot, le marc doit être éliminé afin d'écartier les risques de diffusion de la maladie à d'autres parcelles. Pour l'heure, la répartition de la maladie n'est pas étendue à l'ensemble du vignoble vaudois et les mesures prophylactiques permettraient de limiter la diffusion de cette maladie.

Quelques informations supplémentaires concernant le black rot : [black_rot_amtra_fr.indd \(agrometeo.ch\)](http://black_rot_amtra_fr.indd(agrometeo.ch))

Filets dans les vignes

Les divers filets qui ont été installés doivent faire l'objet de contrôles réguliers, ceci spécialement pour ce qui concerne les filets couvrants. Ces derniers ne doivent pas traîner au sol, ce qui constitue le défaut de pose le plus couramment observé.

Les filets sont destinés à être retirés des parcelles le plus rapidement possible une fois les vendanges effectuées. Il est judicieux de tirer profit du personnel et des véhicules déployés dans les vignes durant cette période pour réaliser cette tâche. Ce travail pourra ainsi être réalisé rapidement et sans que cela n'occasionne de déplacements supplémentaires.

Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.